

LES SCULPTURES PROVENANT DU PRESBYTÈRE.

Deux sculptures proviennent des parties supérieures, dans le grenier, du bâtiment accolé au mur nord de la nef de l'église (actuelle salle du conseil municipal).

- **CHAPITEAU ANTHROPOMORPHE** : il se trouvait à la tête du mur nord de ce bâtiment, entre deux chevrons de la charpente. Il s'agit probablement d'un chapiteau de demi-colonne engagée, peut-être du portail de la façade romane aujourd'hui entièrement disparue.



D'une largeur maximum de 0,39 m sur une hauteur sculptée de 0,21 m entre le plat supérieur et le début de la moulure d'assise. L'angle représente la tête d'un homme, chevelu, coiffé « au bol ». La face du chapiteau est ornée d'une sorte de fleur à 8 pétales, encadrée de motifs géométriques pouvant symboliser des feuilles.



- BLASON



Un blason est sculpté sur une pierre, large de 0,24 m sur 0,26 m de hauteur, intégrée dans la maçonnerie de la partie haute du mur nord de l'église, dans le grenier du bâtiment accolé à la nef.

Extraite du mur en septembre 1973, la pierre avait une longueur originelle de 0,90 m. Une encoche sur le dessus de la pierre montre qu'elle était destinée originellement à supporter une pierre ou une poutre en bois. La face visible de cette pierre en calcaire fin, taillée en quart-de-rond, présente un blason intact. Cet ornement a survécu à la révolution de 1789, probablement grâce à

sa présence dans le grenier du presbytère. Il représente les armoiries des TAVEAU, baron de Morthermer et de Normandoux, à partir du mariage avant 1382 de Guillaume TAVEAU avec Sibylle de SAINT-MARTIN, héritière de Catherine SÉNÉCHAL, qui lui apporte la baronnie de Morthermer et Normandoux. Les TAVEAU conservèrent la baronnie jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Ce blason représente presque 4 siècles d'histoire de Tercé et de Normandoux, intimement liée à celle de Morthermer au travers des barons de Morthermer. La seigneurie de

Normandoux dépendait de la baronnie de Morthemer mais semble n'avoir jamais eu de liens féodaux de vassal à suzerain, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucun seigneur de Normandoux vassal du baron de Morthemer, ce dernier étant baron de Morthemer et de Normandoux. Cette situation est rare.